

recrutement

Le Ministère de la culture et de la communication recherche pour l'École nationale supérieure d'art de Bourges : un directeur (h/f)

L'Ensa Bourges est l'un des six établissements d'enseignement supérieur placés sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication.

Elle a notamment pour mission : la formation artistique, scientifique et technique des créateurs dans le domaine des arts plastiques ; la valorisation des travaux d'étudiants ; la coopération avec des établissements français ou étrangers poursuivant des objectifs similaires ; la sensibilisation aux pratiques contemporaines au travers d'une politique exigeante de résidence d'artistes et de critiques, ainsi que la programmation d'une galerie d'exposition.

Administrée par un conseil d'administration, elle est dirigée par un directeur, lequel est assisté par une commission de recherche, de pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) pour ce qui relève de la pédagogie.

Le directeur de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, conformément au décret, est nommé par arrêté du ministre de la culture pour une période de trois ans renouvelable une fois après avis du conseil d'administration.

Il a notamment pour mission : - d'impulser les grandes orientations du projet d'établissement ; - d'accompagner l'intégration des études dans l'espace européen de l'enseignement supérieur ; - de développer une politique de suivi de l'insertion professionnelle de jeunes diplômés et de leur inscription dans la scène artistique.

Dans le cadre de la gestion de l'établissement public, il a en particulier la responsabilité : - de la préparation et de l'exécution du budget ; - de l'élaboration et du suivi du contrat de performance ; - de la gestion des personnels ; - du suivi des travaux de réhabilitation des bâtiments ; - de représenter l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Par ailleurs, le directeur doit avoir une solide expérience des écoles d'art, un sens du management et une autorité incontestée sur l'ensemble du personnel dont il a la charge ainsi qu'un sens des relations publiques prononcé, des relations avec les collectivités locales, les partenaires privés, et des relations internationales.

Les candidatures doivent être adressées, avant le 30 avril 2008,

sous couvert de la voie hiérarchique à Monsieur le délégué aux arts plastiques - bureau du personnel - 3 rue de Valois - 75033 PARIS cedex 01,

avec copie à Monsieur le chef de service du personnel et des affaires sociales - bureau des personnels techniques et d'enseignement - 182 rue Saint-Honoré - 75033 PARIS cedex 01.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à la délégation aux arts plastiques :

- Madame Corinne Le Néün, inspecteur général de l'enseignement artistique, Mission permanente d'inspection, de conseil et d'évaluation de l'enseignement artistique, 3 rue de Valois 75001 PARIS - tél. : 01 40 15 73 05

- Madame Reine Fingherut, chef du département des enseignements, de la recherche et de l'innovation, 3 rue de Valois 75001 PARIS - tél. : 01 40 15 75 05.